

POURQUOI UN TEL DOCUMENT ?

Le présent fascicule a pour objectif d'établir quand et comment Région Dents du Midi SA s'implique dans l'organisation d'un événement et quelles sont les conditions à remplir pour bénéficier d'un soutien.

Région Dents du Midi SA analyse chaque sollicitation, étant précisé que les bénéficiaires ne peuvent déduire aucun droit à un soutien.

Région Dents du Midi SA se réserve le droit de répondre favorablement ou par la négative (même lorsque les conditions sont remplies), en fonction des ressources humaines et financières à disposition, et du calendrier événementiel.

Il est également entendu que la politique de soutien aux événements de Région Dents du Midi SA peut évoluer.

Région Dents du Midi SA

CRITÈRES D'ÉLIGIBILITÉ POUR L'OBTENTION D'UN SOUTIEN

Qui ?	Où ?	Public cible ?	Buts ?
Type d'organisateur > Prestataires de service > Associations > Comités d'organisation > Restaurateurs > Autres... > Pas d'affiliation : > Politique > Doctrine religieuse, philosophique et/ou théologique > Opposée aux valeurs de Région Dents du Midi SA	Lieu de la manifestation/l'événement > Au sein de la Région Dents du Midi, soit : > Champéry > Champoussin > Les Crosets > Morgins > Troistorrents > Val-d'Illeiez	Qui peut profiter de la manifestation/l'événement > Elle doit être ouverte au public et n'a pas à s'adresser exclusivement à un groupe privé de type : > Licenciés > Membres > Commerçant individuel > Etc.	Quels objectifs doivent poursuivre la manifestation /l'événement > Elle doit participer à la valorisation de l'offre touristique (ski, sports de neige, randonnée, vélo, nature, aventure, affaires, détente, culture et tradition) au sein de la Région Dents du Midi et avoir un but de promotion touristique de la Région à l'extérieur de la Vallée d'Illeiez. De plus, elle doit générer des retombées économiques locales, comme l'augmentation des nuitées.

CRITÈRES INDICATEURS DÉTERMINANT LE « TYPE D'ÉVÉNEMENT »

Les six critères ci-dessous définissent le « type d'événement » (manifestation, événement ou top event).
 Le « type d'événement » conditionne les formes de soutien de Région Dents du Midi SA (communication, billetterie, matériel, financement, RH...).

Critères Indicateurs	MANIFESTATION	ÉVÉNEMENT	TOP EVENT
Rythme & Fréquence	Annuelle	Annuelle	Annuelle ou exceptionnelle
Portée (public ciblé)	Local	Régional	National ou international
Visites & Nuitées générées	Participe légèrement à l'augmentation des visites	Participe activement à l'augmentation des visites	Participe intensément à l'augmentation des visites et activement sur les nuitées
Communication	Au minimum local	Au minimum régional, voire national	Au minimum national, voire international
Retombées médiatiques	Au minimum local	Au minimum régional, voire national	Au minimum national, voire international
Budget	Compris entre CHF 2 000.- et CHF 20 000.-	Compris entre CHF 20 000.- et CHF 100 000.-	> CHF 100 000.-
Exemple	Fête du Village de Val-d'Illeiez	Bike & Sound	Rock The Pistes Festival

INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

À QUI M'ADRESSER ? QUAND ? QUE FOURNIR ?

- > SITE INTERNET
- > RÉSEAUX SOCIAUX
- > PROGRAMME DES ANIMATIONS
- > BILLETTERIE EN LIGNE
- > PRÊT DE MATÉRIEL

Envoyer les informations par email au plus tard, 1 mois avant la date de la manifestation

- > DISTRIBUTION DES AFFICHES DANS LA VALLÉE

Amener physiquement les affiches dans l'un des 3 offices du tourisme de la vallée. RDDM fait une distribution tous les 30 jours en saison d'hiver et d'été. Attention, la distribution ne se fait pas « à la carte ». Avant, il est impératif de prendre contact avec l'un des membres de RDDM SA.

- > PRESTATIONS COMMUNICATION EN PLUS

Spots Radio Chablais et création graphique
 Envoyer une demande par email, au plus tard 2 mois avant la date de la manifestation

- > FINANCIER
- > RESSOURCES HUMAINES

Envoyer une demande par email au plus tard, une année avant la date de l'événement

- > CONTACT

Thomas Leparmentier - tleparmentier@rddm.ch



Il est préférable d'anticiper & d'envoyer les informations le plus tôt possible



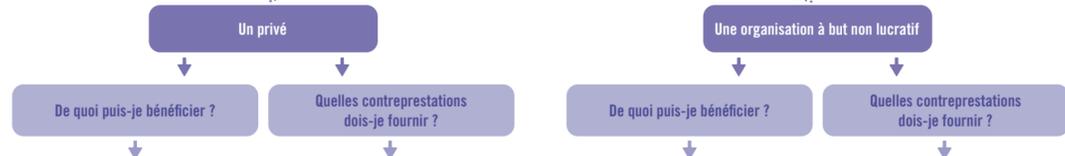
SOUTIEN AUX MANIFESTATIONS, ÉVÉNEMENTS & TOP EVENTS

NOVEMBRE 2021



MANIFESTATION

Je suis



01 - COMMUNICATION

- | | | | |
|---|---|---|---|
| <ul style="list-style-type: none"> › L'intégration dans le programme des animations et des événements (print) › L'intégration dans l'agenda des animations et événements du site internet › L'événement Facebook sur la page RDDM › Accès au groupe Facebook animations Région Dents du Midi › En saison d'été ou d'hiver : <ul style="list-style-type: none"> › La distribution des affiches dans les commerces de la Vallée. L'organisateur doit apporter physiquement ses affiches <p><i>RDDM SA ne prend pas en charge l'impression des affiches</i></p> | <ul style="list-style-type: none"> › L'intégration du logo officiel de Région Dents du Midi SA sur tous les supports de communication (print & digital) <i>Voir rubrique Logo</i> › Le soutien de la part de Région Dents du Midi SA doit être explicitement exprimé : <ul style="list-style-type: none"> › Au moins 2 banderoles RDDM à des emplacements privilégiés › Mention «en partenariat avec Région Dents du Midi» exprimée dans les Spots Radio Chablais et/ou sur les supports print › Privilégier, dans la mesure du possible, des équipements logotés Région Dents du Midi (tentes, oriflammes, arche, nappe...) | <ul style="list-style-type: none"> › L'intégration dans le programme des animations et des événements (print) › L'intégration dans l'agenda des animations et événements du site internet › L'événement Facebook sur la page RDDM › Accès au groupe Facebook animations Région Dents du Midi › En saison d'été ou d'hiver : <ul style="list-style-type: none"> › La distribution des affiches dans les commerces de la Vallée. L'organisateur doit apporter physiquement ses affiches <p><i>RDDM SA ne prend pas en charge l'impression des affiches</i></p> | <ul style="list-style-type: none"> › L'intégration du logo officiel de Région Dents du Midi SA sur tous les supports de communication (print & digital) <i>Voir rubrique Logo</i> › Le soutien de la part de Région Dents du Midi SA doit être explicitement exprimé : <ul style="list-style-type: none"> › Au moins 2 banderoles RDDM à des emplacements privilégiés › Mention «en partenariat avec Région Dents du Midi» exprimée dans les Spots Radio Chablais et/ou sur les supports print › Privilégier, dans la mesure du possible, des équipements logotés Région Dents du Midi (tentes, oriflammes, arche, nappe...) |
|---|---|---|---|

- | | | | |
|---|---|---|---|
| <h3>02 - BILLETTERIE & INSCRIPTIONS</h3> <ul style="list-style-type: none"> › La gestion des inscriptions à la manifestation | <h3>02 - RESPECT DE L'ENVIRONNEMENT</h3> <ul style="list-style-type: none"> › L'organisateur s'engage à utiliser des verres réutilisables mis à disposition par Région Dents du Midi SA. A récupérer à l'Office du Tourisme <i>Nettoyage des verres pris en charge par RDDM SA</i> › L'organisateur s'engage à organiser le tri sélectif le jour de la manifestation | <h3>02 - BILLETTERIE & INSCRIPTIONS</h3> <ul style="list-style-type: none"> › La gestion des inscriptions à la manifestation | <h3>02 - RESPECT DE L'ENVIRONNEMENT</h3> <ul style="list-style-type: none"> › L'organisateur s'engage à utiliser des verres réutilisables mis à disposition par Région Dents du Midi SA. A récupérer à l'Office du Tourisme <i>Nettoyage des verres pris en charge par RDDM SA</i> › L'organisateur s'engage à organiser le tri sélectif le jour de la manifestation |
|---|---|---|---|

03 - PRÊT DE MATÉRIEL

- | | |
|---|---|
| <ul style="list-style-type: none"> › Le matériel événementiel de RDDM SA <i>Livraison non incluse</i> | <ul style="list-style-type: none"> › Le matériel événementiel de RDDM SA <i>Livraison non incluse</i> |
|---|---|

04 - FINANCIER

- | | |
|--|--|
| <ul style="list-style-type: none"> › Pas de soutien | <ul style="list-style-type: none"> › Entre 0 et CHF 2 000.-- Les prestations 1, 2 et 3 sont déduites de ce montant |
|--|--|

ÉVÉNEMENT

Je suis



01 - COMMUNICATION

- | | | | |
|---|---|--|---|
| <p><i>Si le budget de l'événement dépasse CHF 15 000 et que l'événement dure au moins 2 jours.</i></p> <ul style="list-style-type: none"> › L'intégration dans le programme des animations et des événements (print) › L'intégration dans l'agenda des animations et événements du site internet › L'événement Facebook sur la page RDDM › Accès au groupe Facebook animations Région Dents du Midi › En saison d'été ou d'hiver : <ul style="list-style-type: none"> › La distribution des affiches dans les commerces de la Vallée. L'organisateur doit apporter physiquement ses affiches <p>› La création de spots publicitaires Radio Chablais avec 30 diffusions de 20 secs.</p> <p>› L'accompagnement lors de réalisation graphique</p> <p>› L'impression des affiches et flyers (quantité définie contractuellement)</p> | <ul style="list-style-type: none"> › L'intégration du logo officiel de Région Dents du Midi SA sur tous les supports de communication (print & digital) <i>Voir rubrique Logo</i> › Le soutien de la part de Région Dents du Midi SA doit être explicitement exprimé : <ul style="list-style-type: none"> › Au moins 10m de banderoles RDDM à des emplacements privilégiés › Mention «en partenariat avec Région Dents du Midi» exprimée dans les Spots Radio Chablais et/ou sur les supports print › Privilégier, dans la mesure du possible, des équipements logotés Région Dents du Midi (tentes, oriflammes, arche, nappe...) › Autres... Toutes idées mettant en avant la marque seront bienvenues | <ul style="list-style-type: none"> › L'intégration dans le programme des animations et des événements (print) › L'intégration dans l'agenda des animations et événements du site internet › L'événement Facebook sur la page RDDM › Accès au groupe Facebook animations Région Dents du Midi › En saison d'été ou d'hiver : <ul style="list-style-type: none"> › La distribution des affiches dans les commerces de la Vallée. L'organisateur doit apporter physiquement ses affiches <p>› La création de spots publicitaires Radio Chablais avec 30 diffusions de 20 secs.</p> <p>› L'accompagnement lors de réalisation graphique</p> <p>› L'impression des affiches et flyers (quantité définie contractuellement)</p> | <ul style="list-style-type: none"> › L'intégration du logo officiel de Région Dents du Midi SA sur tous les supports de communication (print & digital) <i>Voir rubrique Logo</i> › Le soutien de la part de Région Dents du Midi SA doit être explicitement exprimé : <ul style="list-style-type: none"> › Au moins 10m de banderoles RDDM à des emplacements privilégiés › Mention «en partenariat avec Région Dents du Midi» exprimée dans les Spots Radio Chablais et/ou sur les supports print › Privilégier, dans la mesure du possible, des équipements logotés Région Dents du Midi (tentes, oriflammes, arche, nappe...) › Autres... Toutes idées mettant en avant la marque seront bienvenues |
|---|---|--|---|

- | | | | |
|--|---|--|---|
| <h3>02 - BILLETTERIE & INSCRIPTIONS</h3> <ul style="list-style-type: none"> › La gestion des inscriptions à l'événement | <h3>02 - RESPECT DE L'ENVIRONNEMENT</h3> <ul style="list-style-type: none"> › L'organisateur s'engage à utiliser des verres réutilisables mis à disposition par Région Dents du Midi SA. A récupérer à l'Office du Tourisme <i>Nettoyage des verres pris en charge par RDDM SA</i> › L'organisateur s'engage à organiser le tri sélectif le jour de la manifestation | <h3>02 - BILLETTERIE & INSCRIPTIONS</h3> <ul style="list-style-type: none"> › La gestion des inscriptions à l'événement | <h3>02 - RESPECT DE L'ENVIRONNEMENT</h3> <ul style="list-style-type: none"> › L'organisateur s'engage à utiliser des verres réutilisables mis à disposition par Région Dents du Midi SA. A récupérer à l'Office du Tourisme <i>Nettoyage des verres pris en charge par RDDM SA</i> › L'organisateur s'engage à organiser le tri sélectif le jour de la manifestation |
|--|---|--|---|

03 - PRÊT DE MATÉRIEL

- | | |
|---|--|
| <ul style="list-style-type: none"> › Le matériel événementiel de RDDM SA <i>Livraison non incluse</i> | <ul style="list-style-type: none"> › Le matériel événementiel de RDDM SA <i>Livraison incluse si cela est possible</i> |
|---|--|

04 - FINANCIER

- | | |
|--|--|
| <ul style="list-style-type: none"> › Pas de soutien | <ul style="list-style-type: none"> › Entre CHF 2000.- et CHF 10 000.- Les prestations 1, 2, 3 et 5 sont déduites de ce montant |
|--|--|

05 - RESSOURCES HUMAINES

- | | |
|--|---|
| <ul style="list-style-type: none"> › Pas de soutien | <p><i>Selon disponibilité :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> › L'intégration du comité d'organisation par un membre de RDDM SA › Le soutien humain le jour de l'événement |
|--|---|

TOP EVENT

Je suis



01 - COMMUNICATION

- | | |
|--|--|
| <ul style="list-style-type: none"> › L'intégration dans le programme des animations et des événements (print) › L'intégration dans l'agenda des animations et événements du site internet › L'événement Facebook sur la page RDDM › Accès au groupe Facebook animation Région Dents du Midi › En saison d'été ou d'hiver : <ul style="list-style-type: none"> › La distribution des affiches dans les commerces de la Vallée. L'organisateur doit apporter physiquement ses affiches <p>› La création de spots publicitaires Radio Chablais avec 40 diffusions de 20 secs.</p> <p>› Coordination/soutien sur le communiqué de presse</p> <p>› L'accompagnement lors de réalisation graphique</p> <p>› L'impression des affiches et flyers (quantité définie contractuellement)</p> <p>› La diffusion d'un spot TV</p> <p>› Encart publicitaire dans nos médias partenaires</p> <p>› Les autres prestations sont à définir entre RDDM SA et l'organisateur</p> | <ul style="list-style-type: none"> › L'intégration du logo officiel de Région Dents du Midi SA sur tous les supports de communication (print & digital) › Le soutien de la part de Région Dents du Midi SA doit être explicitement exprimé : <ul style="list-style-type: none"> › Au moins 20m de banderoles RDDM à des emplacements privilégiés › Mention «en partenariat avec Région Dents du Midi» exprimée dans les Spots Radio Chablais et/ou sur les supports print › Privilégier, dans la mesure du possible, des équipements logotés Région Dents du Midi (tentes, oriflammes, arche, nappe...) › Autres... Toutes les idées mettant en avant la marque seront bienvenues |
|--|--|

- | | |
|--|---|
| <h3>02 - BILLETTERIE & INSCRIPTIONS</h3> <ul style="list-style-type: none"> › La gestion des inscriptions à l'événement | <h3>02 - RESPECT DE L'ENVIRONNEMENT</h3> <ul style="list-style-type: none"> › L'organisateur s'engage à utiliser des verres réutilisables mis à disposition par Région Dents du Midi SA. A récupérer à l'Office du Tourisme <i>Nettoyage des verres pris en charge par RDDM SA</i> › L'organisateur s'engage à organiser le tri sélectif le jour de la manifestation |
|--|---|

- | | |
|---|--|
| <h3>03 - PRÊT DE MATÉRIEL</h3> <ul style="list-style-type: none"> › Le matériel événementiel de RDDM SA <i>Livraison incluse si cela est possible</i> | <h3>03 - INVITATIONS SUR L'ÉVÉNEMENT</h3> <ul style="list-style-type: none"> › Places VIP à définir |
|---|--|

- | | |
|--|--|
| <h3>04 - FINANCIER</h3> <ul style="list-style-type: none"> › Entre CHF 10 000.- et CHF 50 000.- Les prestations 1,2,3 et 5 sont déduites de ce montant | <h3>04 - INTÉGRATION DU COMITÉ D'ORGANISATION</h3> <ul style="list-style-type: none"> › Si ce n'est pas prévu par l'organisation, RDDM SA peut demander à intégrer le comité d'organisation, à partir du moment où il y a un soutien financier. |
|--|--|

- | |
|---|
| <h3>05 - RESSOURCES HUMAINES</h3> <p><i>Selon disponibilité :</i></p> <ul style="list-style-type: none"> › L'intégration du comité d'organisation par un membre de RDDM SA › Le soutien humain le jour de l'événement |
|---|

CI-DESSOUS LE LOGO À INTÉGRER SUR VOS SUPPORTS DE COMMUNICATION



Attention, il est impératif de respecter la charte graphique de RDDM SA et nous vous remercions de nous transmettre le bon à tirer pour contrôle avant impression.

